

## **Texte action Congrès des 11 et 12 mars 2021**

Le manque de moyens et l'accumulation de réformes régressives ont dessiné les traits d'une école et d'un enseignement supérieur qui ne parviennent plus à combattre les inégalités qui, de surcroît, se sont aggravées avec la crise sanitaire et les effets du confinement. Les enfants et jeunes des milieux populaires sont ceux qui pâtissent le plus des carences de l'école et de l'université, c'est inacceptable. Alors que la crise sanitaire justifie encore davantage la nécessité d'un plan d'urgence pour l'éducation, au vu des inégalités qui se sont creusées, le gouvernement continue à imposer au contraire ses réformes et sa politique de restrictions budgétaires.

### **Crise sanitaire**

La gestion de la situation sanitaire par le ministère de l'Éducation nationale reste marquée par ses nombreuses insuffisances. Notre ministre s'enferme dans son déni de réalité malgré toutes les études scientifiques démontrant que l'école est un lieu de diffusion de l'épidémie. La seule nouveauté reste l'annonce de tests salivaires... Les désorganisations que nous avons connues lors de la campagne de tests des mois de novembre et décembre ne doivent pas se reproduire. Il est urgent que le ministère cadre sérieusement cette nouvelle campagne et prépare activement le dépistage massif et généralisé auprès des élèves comme des personnels. Les campagnes de dépistage des tests antigéniques au bénéfice des personnels et des élèves ne peuvent reposer sur les seul-e-s infirmier.es déjà en nombre insuffisant. Le travail de nos collègues doit être recentré sur l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et le suivi des élèves. Le bilan des fermetures d'établissements scolaires la semaine avant les vacances montrait une nette augmentation des cas de Covid dans les établissements. Un nouveau protocole allégé a alors été publié en catimini avec des règles plus souples, de fermeture de classes et d'isolement dans des situations de cas avérés et/ou cas contacts de variant britannique, sud-africain ou brésilien. Cette décision est incompréhensible et irresponsable ! Il faut d'urgence renforcer le protocole pour assurer la protection des élèves et des adultes et plus largement de la société : aération des locaux, fourniture gratuite de masques chirurgicaux, accès prioritaire à la vaccination pour les personnels volontaires, allègement des effectifs... Par ailleurs, il est également urgent de débloquer des moyens pour pallier les absences des personnels malades et vulnérables.

### **Vaccination**

Le vaccin doit devenir un bien commun et les brevets doivent être rendus publics. La recherche publique doit avoir les moyens suffisants pour mettre au point les vaccins et ainsi faire échec à la pénurie, à la marchandisation en cours et aux inégalités engendrées à travers le monde. La vaccination doit être proposée à toutes et tous sans exception.

### **Loi de transformation de la fonction publique**

La loi dite « *de transformation de la Fonction publique* » avec la gestion arbitraire voire clientéliste que revêtent les futures campagnes de promotions puisque les compétences des CAP en la matière ont été supprimées n'a pas fini de nous réserver de mauvaises surprises. Le SNES-FSU n'a de cesse, depuis que les discussions sur le projet de loi ont débuté, de dénoncer les dégâts que provoquera la perte de compétences des CAP. Seul le rétablissement des compétences des CAP pourra garantir la transparence des opérations de carrière, l'application des lignes directrices de gestion et le principe d'égalité de traitement.

#### **Projet de loi 4D**

Le SNES-FSU continue à s'opposer au projet de loi 4D qui vise à transférer une partie des personnels vers les collectivités territoriales et à autoriser des expérimentations locales au détriment de l'égalité de traitement des citoyens. Une première victoire a été obtenue : la santé scolaire restera une mission de l'éducation nationale.

### **Préparation de la rentrée 2021**

Le budget de l'Éducation Nationale prévoyait 1800 suppressions d'emplois dans le second degré public. Soit 7 490 suppressions depuis 2018 avec, dans le même temps, une explosion des effectifs élèves. Comme chaque année, cette nouvelle détérioration des conditions de travail des personnels et des élèves est niée par le ministère. Finalement 1 883 emplois seront soustraits aux académies dans les lycées et les collèges avec aucune création de postes de CPE, d'assistants sociaux, de psychologues, de santé scolaire, d'agents administratifs ! Dans l'académie de Nice pour 2462 élèves de plus ce sont 20 postes supprimés.

La perspective d'une crise sanitaire longue doit conduire à diminuer durablement les effectifs en collège et en lycée ; d'autant plus que cette crise a fragilisé le niveau des élèves. Il faut donc, comme en Italie et en Espagne, recruter massivement les personnels nécessaires. En effet, cette situation a permis d'expérimenter et de confirmer les bénéfices de la réduction des effectifs.

### **Baccalauréat**

Les épreuves de spécialité ont été annulées et remplacées par le contrôle continu, l'épreuve de philosophie aménagée (3 sujets au lieu de 2), l'oral de français également aménagé (diminution du nombre de textes en voie générale et technologique). En revanche, le grand oral a été maintenu. Jean-Michel Blanquer en fait la pierre angulaire du nouveau baccalauréat et n'envisage pas pour l'instant de l'annuler pour la session 2021 en dépit du contexte sanitaire et de la demande unanime de toutes les organisations syndicales. C'est pourtant la nouveauté la moins bien préparée et la moins bien définie de toute la réforme du baccalauréat. Les formations académiques qui ont lieu actuellement et les documents destinés aux enseignant-es depuis la rentrée 2020 n'en laissent pas moins présager le pire quant aux finalités et attendus de cette épreuve. La crise sanitaire a mis en exergue les effets néfastes du contrôle continu. De ce fait, la réforme Blanquer du Baccalauréat doit être abrogée.

### **Education prioritaire**

Le projet ministériel d'une expérimentation concernant l'éducation prioritaire dissimule la volonté d'un changement radical de modèle cherchant à renoncer aux critères sociaux et nationaux pour imposer une contractualisation locale. La rentrée 2022 doit voir le périmètre de l'éducation prioritaire drastiquement restreint par la suppression du label REP. Cela correspond aux préconisations du rapport Azéma-Mathiot. La réforme prévue est repoussée d'une année, mais dès la rentrée 2021, trois académies testeront un nouveau dispositif : un contrat de trois ans sera établi entre des établissements et leur rectorat, avec une clause de revoyure pour les prolonger si besoin. Cette expérimentation se ferait à moyens constants. On comprend donc que les moyens supplémentaires alloués à ces établissements seront donc prélevés sur les dotations d'autres. Une fois de plus, on déshabille Paul pour habiller Pierre. Le SNES- FSU défendra l'éducation prioritaire et ses enjeux égalitaires. La baisse catastrophique des dotations dans l'académie impacte les établissements de l'EP. Une pétition est en cours et a déjà recueilli plus de 500 signatures et d'autres actions suivront.

### **Formation initiale et nouveaux concours**

Annoncée à l'été 2018, la réforme de la formation des enseignants est maintenant en place. La première session du nouveau concours doit avoir lieu dès 2022. La place du concours a aussi changé : les candidates qui le présenteront devront a minima être inscrites en M2. Le SNES- FSU a demandé l'abandon de cette réforme qui fait l'unanimité contre elle : étudiant-es de M2 placés-es en responsabilité comme contractuels ; survalorisation du terrain comme lieu de formation en soi ; absence de mesures d'accompagnement de l'élévation du niveau de recrutement ; mise à temps plein de la plupart des fonctionnaires-stagiaires ; évolution de la nature de certaines épreuves ... A l'oral d'admission, une seule épreuve, intitulée « épreuve de leçon », porte sur la discipline de recrutement, contre deux antérieurement. La seconde épreuve d'admission du nouveau concours, intitulée « épreuve d'entretien », est commune à tous les concours et cristallise les oppositions. Elle fait basculer le concours dans une autre dimension : celle d'un possible « contrôle de conformité » des futurs collègues à la doxa pédagogique du moment, et d'une vision ouvertement managériale des recrutements.

### **Salaires**

Depuis des mois, Jean-Michel Blanquer parle de « revalorisation historique » pour qualifier sa politique salariale. Or, seuls 31 % des enseignants titulaires sont concernés : 69 % des professeurs titulaires ne seront donc pas augmentés en 2021. Ceci n'est pas une revalorisation ! Le SNES-FSU réclame d'urgence la reprise du plan de programmation.

### **AESH**

16 ans après la loi du 11 février 2005, les personnel-les en première ligne pour l'inclusion scolaire que sont les AESH sont toujours méprisés-es. Leurs conditions d'emploi ne cessent de se dégrader du fait du développement des PIAL. Il est important de leur proposer un plan de formation. Leurs rémunérations demeurent à des niveaux indignes de leurs missions.

## **AED**

Les AED se sont mobilisé-es à plusieurs reprises cette année pour dénoncer la précarité de leur situation et leurs conditions de travail très dégradées. Le SNES-FSU a soutenu les mobilisations de ces personnels pour lesquels il revendique une meilleure rémunération, la prime REP et plus de recrutement, des conditions d'emploi compatibles avec la poursuite d'étude et une gestion par les rectorats et non par l'établissement.

## **Retraité-es**

En dépit d'un contexte difficile, les retraité.es, au sein de leur SN, des SFR et du groupe des 9, poursuivent leurs mobilisations sur les questions du pouvoir d'achat, l'exigence d'une loi autonomie conforme aux attentes et financée à hauteur des besoins. Ils luttent aussi contre « l'âgisme », nouvelle forme de discrimination, qui se développe de façon inquiétante. Ils dénoncent la manipulation idéologique du gouvernement et de certains médias qui présentent le débat sur les choix politiques à faire comme opposant les générations dans le but d'exonérer les politiques néolibérales suivies pendant des années de toute responsabilité. La FSU appelle au succès de ces initiatives. Face à la pénurie de vaccins, à une stratégie tardive et brouillonne de la campagne de vaccination, ils interpellent les responsables politiques et institutionnels dans les départements et au niveau national. Au niveau local, il s'agit d'assurer à toutes et tous (notamment aux personnes retraitées) un accès facilité aux centres de vaccinations et à la vaccination.

## **Réforme des retraites**

Le SNES-FSU continue à refuser cette réforme et mettra tout en œuvre pour la voir échouer.

## **Loi dite de sécurité globale**

Le SNES-FSU continue de s'opposer à la loi sécurité globale qui porte gravement atteinte aux libertés individuelles et en demande le retrait.

## **« La chasse aux sorcières »**

Frédérique Vidal a relancé une chasse aux sorcières « islamo-gauchistes ». Le débat public est instrumentalisé à des fins électoralistes. La ministre, reprenant des propos du ministre de l'Éducation nationale, remet ainsi en cause des libertés fondamentales et la légitimité et la pertinence de tout un ensemble de travaux de recherche. Le SNES-FSU, aux côtés des collègues du SNESUP, dénonce les propos ministériels et l'appui de notre ministre et soutient leur demande de démission de la ministre.

## **Chômage des jeunes**

Le plan gouvernemental 1 jeune /1 solution n'est pas à la hauteur des enjeux. Il ne permettra pas de former tous les jeunes en leur permettant d'accéder à un réel niveau de qualification par l'obtention du diplôme. Les aides à l'embauche des jeunes ou d'apprenti-e n'ont pas permis de maintenir l'emploi des jeunes. Elle constitue un effet d'aubaine pour les entreprises en leur permettant de diminuer « le coût » du travail. Le développement de l'apprentissage coûte que coûte risque d'avoir des conséquences catastrophiques sur des milliers de jeunes que se retrouvent actuellement sans entreprise pour suivre leur formation et qui risquent de basculer dans des dispositifs de formation régionales peu ou pas qualifiants et cherchant surtout à répondre au besoin supposé du territoire. Le SNES-FSU continue à demander un autre plan pour la jeunesse.

## **Violences faites aux femmes**

Alors que majoritairement les femmes sont en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire, elles sont aussi parmi les premières victimes de ses conséquences économiques et sociales. Le niveau de violences et de discriminations auquel, les filles et les femmes sont exposées ne faiblit pas. 2020 a connu plus de 100 victimes de féminicides. La vigilance reste de mise pour éviter une nouvelle dégradation. Les moyens/subventions aux services et associations qui accompagnent les femmes victimes de violences doivent être augmentés.

## **Egalité femmes – hommes**

La concrétisation des engagements du gouvernement concernant l'égalité professionnelle Femmes / Hommes peine à se mettre en place faute de moyens et de volonté politique. Il s'agit de véritablement mettre en œuvre des mesures ainsi que tous les moyens nécessaires pour obtenir des avancées concrètes à tous les niveaux.

## **Elections régionales**

Le SNES-FSU a décidé de tout mettre en œuvre pour que ses revendications soient présentes dans le débat

public et soient prises en compte dans les programmes en vue d'une rupture avec les logiques politiques, économiques et sociales actuelles. En lien avec la FSU, le SNES lancera également une campagne d'interpellation des candidats.

### **ACTIONS**

**Soutien journée de mobilisation de la jeunesse**, le 16 mars.

**Grèves climat les 19 et 20 mars** : préavis de grève FSU déposé

**AED : semaine d'action annoncée pour le 22 mars**. Soutien des mobilisations et relais.

**Retraités** : 31 mars

**Journée d'action le 6 avril** : moyens et salaires

**AESH journée d'action** Le 8 avril

**29 votants**

<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>Abstention</b>	<b>NPPV</b>
<b>29</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>